



Victime de cambriolage dans ma maison

Par **patstaicmel**, le **18/02/2014** à **13:39**

bonjour j'ai été victime de 2 cambriolages en 1 semaine. le premier cambriolage j'ai eu toute la chambre de mon fils qui vit chez sa mère. alternant. et donc j'ai pensé que c'était lui qui avait forcé la porte. mais je me suis bien trompé maintenant il ne va plus me voir. et ensuite j'ai eu un deuxième cambriolage et j'ai porté plainte. j'ai eu tout mes vêtements volés jusqu'à ma caleçon. 2 écrans plats. 2 playstation. enfin presque toute la maison. ensuite je suis partie faire des courses et je suis tombée sur le voleur j'ai reconnu tout mes vêtements sur eux. on a appelé les gendarmes et c'était bien eux mais le voisin on a retrouvé toute ma maison chez eux. je voudrais savoir combien je peux demander pour préjudice moral pour avoir fait perdre mon fils déjà. et pour tout mon intérieur volé que j'ai dû jeter à la poubelle .. comme le tribunal c'est bientôt .. mais il y a un problème il est au RSA .. merci d'une réponse ..

Par **Marlène338**, le **09/09/2014** à **10:33**

Bonjour,

Même si leur solvabilité est mince, il y a de fortes chances que ces personnes vous doivent des dommages intérêts mais cela sera échelonné sur l'année. Chez [xxxxxx](#), nous avons déjà rencontré cette situation et les décisions de justice sont en général en faveur de la victime.